

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**



**MAIRIE**

**30700 VALLABRIX**

**OBJET DU MARCHE**

**CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ET D'UNE CANTINE**

**A VALLABRIX**

LOT N° ..... : .....

Marché à procédure adaptée passé en application des articles 27 et 34 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 en vue de l'attribution d'un marché de travaux.

DATE DU MARCHE

Montant H.T.

T.V.A.

T.T.C.

Imputation

Réservé pour la mention d'exemplaire  
unique du marché

PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES MARCHES PUBLICS :

Monsieur le Maire

ORDONNATEUR : Monsieur le Maire

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : M. le Trésorier

# ACTE D'ENGAGEMENT

## ARTICLE PREMIER – CONTRACTANT

### a) pour les candidats individuels

Je soussigné

NOM ET PRENOM

A compléter selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel,

Domicilié à

Téléphone

ou

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de

Ayant son siège social à

Téléphone

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

. Numéro d'identité d'établissement SIRET \_\_\_\_\_

. Code d'activité principale économique (A.P.E.) -----

. Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés -----

ou, s'il y a lieu, au Répertoire des Métiers -----

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.

Après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics

M'ENGAGE SANS RESERVE, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les travaux du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### b) le Groupement

**NOUS**, Cotraitants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées solidaires les unes des autres.



**LE MANDATAIRE EST .....**

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.

Après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics

NOUS ENGAGEONS SANS RESERVE, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les travaux du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 2 - PRIX**

### **2.1 – Montant du marché**

Les modalités de variation des prix sont fixées dans l'article 3-5 du C.C.A.P.

POUR LE LOT .....

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à

MONTANT H.T.	TVA 20%	MONTANT T.T.C.
.....	.....	.....
Montant de la prestation T.T.C. en lettres .....		
.....		

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 qui correspond au mois précédent celui de la remise des offres, indiqué sur la page de garde du règlement de la consultation.

### **VALORISATION DES OPTIONS**

OPTION N° ..... Désignation .....

H.T. ....

TVA .....

T.T.C. ....

OPTION N° ..... Désignation .....

H.T. ....

TVA .....

T.T.C. ....

### **DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Compte tenu de l'acceptation des options N°

Sur le lot N°

Le montant du marché est arrêté à ..... H.T.  
..... TVA  
..... T.T.C.

## **2.2 – Montant sous-traité**

### **2.2.1 – Montant sous-traité désigné au marché**

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par un sous-traitant payé directement, le montant des prestations sous traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitante.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de  
..... H.T.  
..... TVA 20%  
..... T.T.C.

Montant en lettres :

### **2.2.2 – Montant sous-traité envisagé**

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous traitants payés directement, après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant au représentant légal du pouvoir adjudicateur.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature des prestations	Montant H.T.	T.V.A.	T.T.C.
TOTAL			

## **2.3 – Créance présentée en nantissement ou cession**

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi  
de : ..... T.V.A. incluse.

## **ARTICLE 3 - DELAIS**

Le délai de la période de préparation est de **15 JOURS**. Il est compris dans le délai d'exécution.

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de **12 (DOUZE) MOIS** hors intempéries à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

## **ARTICLE 4 - PAIEMENTS**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Titulaire du compte

Banque

Guichet

Numéro du compte

COLLER ICI UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Toutefois le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le prestataire désigné ci-devant :

**refuse** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

**ne refuse pas** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Toutefois, si le montant HT du marché ou d'une tranche est inférieur ou égal au seuil fixé au I de l'article 87 du CMP, l'avance forfaitaire ne sera pas versée.

J'affirme sous peine de résiliation de marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs ne pas tomber (que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52.401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78-753 du 17 juillet 1978

Les déclarations similaires des sous traitants recensés dans les annexes sont jointes au présent acte d'engagement.

FAIT EN UN ORIGINAL

A

date :

Signature de l'entrepreneur et cachet de l'entreprise :  
(mention manuscrite "**Lu et approuvé**")

**ACCEPTATION DE L'OFFRE**

EST ACCEPTEE LA PRESENTE OFFRE POUR VALOIR ACTE D'ENGAGEMENT  
à VALLABRIX le

LE REPRESENTANT LEGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR

**DATE D'EFFET DU MARCHE**

Reçu notification du marché le .....  
L'entrepreneur

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le .....  
par l'entrepreneur

A ..... le .....  
Pour le représentant légal du pouvoir adjudicateur

# ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

## DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT ET CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

### **MARCHE :**

Lot n°

Titulaire :

Objet : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ET D'UNE CANTINE A VALLABRIX

### **PRESTATIONS SOUS-TRAITEES**

Nature :

Montant H.T.  
TVA 20 %  
Montant T.T.C.

### **SOUS TRAITANT :**

Nom, Raison ou Dénomination sociale :

Entreprise individuelle ou Forme Juridique de la Société :  
Numéro d'identité d'Entreprise (SIREN) :  
Numéro d'inscription au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers :

Adresse :

Compte à créditer (Etablissement de Crédit, Agence ou Centre, N° de compte): Joindre un RIB

### **CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS TRAITANCE**

Modalités de calculs et de versement des avances et des acomptes : Selon CCAP  
Date (ou mois) d'établissement des prix : Selon CCAP  
Modalités de variation des prix : Selon CCAP  
Stipulations relatives aux délais, pénalités, réfections et retenues diverses : Selon CCAP

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'art. 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur le Maire  
Comptable assignataire des paiements : M. le Trésorier

Le Représentant légal  
du Pouvoir adjudicateur

L'entrepreneur titulaire

Le sous-traitant